

En Martinique, plus de huit entreprises sur dix créées par des femmes en 2018 sont encore actives trois ans après leur création

Insee Analyses Martinique n° 69 – mars 2024

Communiqué de presse – 08/03/2024

En Martinique, trois ans après leur création, 85 % des entreprises créées par des femmes au premier semestre 2018, hors régime du micro-entrepreneur, sont encore actives.

À la création, le règlement des formalités administratives est la principale difficulté rencontrée par les femmes.

Le statut de l'entreprise et l'expérience de la créatrice sont des facteurs favorables à la pérennité de l'entreprise.

Le développement de ces jeunes entreprises dépend du niveau des investissements et des actions commerciales menées.

En 2021, trois ans après la création de leur entreprise, 44 % des femmes ont pour objectif d'accroître son niveau d'activité.

Toutefois, face à la crise du Covid-19, 66 % des entreprises créées par des femmes ont connu des difficultés financières et 64 % ont eu recours à l'un des dispositifs d'aide mis en place.